

## Extrait du registre des délibérations Séance du 25 Avril 2018

L'an 2018 et le 25 Avril à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en mairie sous la présidence de LE PENRU Marcelle, Maire.

**Présents** : Mme LE PENRU Marcelle, Maire, M. CROLAS Gérard, Mme PEDRONO Marie Thérèse, M. MEZZOUG Adil, M. LAUNAY Patrice, Mme HAMARD Colette, M. DESBAN Jean-François, Mme MOREL Patricia, M. CARO Yves, Mme BEREZOVSKAYA Anna, Mme BOISENFRAY Isabelle, M. GRIGNON Michel, M. GRIJOL François, Mme JUBIN Sophie, Mme GAUDICHE Christine

Excusé(s) ayant donné procuration : M. FEGEANT André à Mme LE PENRU Marcelle, M. LEPAGE Patrick à Mme PEDRONO Marie Thérèse

Excusé(s) : Mme GOUETO Rachel, M. DUFOUR Jean-François

### **Nombre de membres**

- Afférents au Conseil municipal : 19
- Présents : 15

**Date de la convocation** : 18/04/2018 **Date d'affichage** : 18/04/2018

### **Acte rendu exécutoire**

après dépôt en Préfecture du Morbihan le : 30/04/2018  
et publication du : 30/04/2018

**Le compte-rendu de la séance précédente est adopté** : à l'unanimité

**A été nommé(e) secrétaire** : M. MEZZOUG Adil

### **SOMMAIRE**

**Questembert communauté : convention de mise à disposition**

**Questembert communauté : rapport d'activités**

**SIAEP : modification des statuts**

**Chemins de randonnée : demande de subvention**

**Location salle paroissiale et indemnité de gardiennage**

**Salle culturelle : modification du règlement intérieur**

### **réf : 2018-04-25 - Questembert communauté : convention de mise à disposition**

Madame le Maire rappelle qu'il est prévu qu'un agent communal soit mis à disposition de la Communauté de Communes pour intervenir au Moulin Neuf.

Plus précisément, la mission porte sur le conseil en aménagement paysager, l'acquisition et la plantation de végétaux sur le site du Moulin Neuf par le responsable des espaces verts de Berric.

A ce titre, elle demande au Conseil municipal de l'autoriser à signer la convention de mise à disposition occasionnelle de service.

Elle précise que la convention est prévue pour un volume journalier estimé à 30 jours pouvant s'échelonner sur environ 3 mois et que Questembert communauté rembourserait cette mise à disposition à la commune en se basant sur le taux horaire de l'agent.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- d'autoriser Madame le Maire à signer la convention de mise à disposition occasionnelle de service.

*A l'unanimité (Pour : 17 Contre : 0 Abstentions : 0)*

**réf : 2018-04-26 - Questembert communauté : rapport d'activités**

Madame le Maire donne lecture au Conseil Municipal du rapport d'activités 2017 de Questembert Communauté.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide de :

- prendre acte et d'approuver le rapport annuel d'activités 2017 de la CC.

*A l'unanimité (Pour : 17 Contre : 0 Abstentions : 0)*

**réf : 2018-04-27 - SIAEP : modification des statuts**

Madame le Maire demande au Conseil municipal de se prononcer sur la modification des statuts du SIAEP portant sur :

- La réduction du nombre de délégués suite à la création de la commune nouvelle de Theix Noyal ;
- D'autres modifications, à savoir : l'ajout de la compétence réhabilitation pour le service assainissement non collectif, la précision de la composition du bureau, le transfert de la compétence production à Eau du Morbihan pour le service eau potable, et la reformulation des budgets.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- de valider la modification des statuts du SIAEP.

*A l'unanimité (Pour : 17 Contre : 0 Abstentions : 0)*

**réf : 2018-04-28 - Chemins de randonnée : demande de subvention**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- d'inscrire au budget 2018 des travaux pour l'entretien des chemins inscrits au PDIPR ;
- de solliciter auprès du Conseil Départemental du Morbihan une subvention aussi élevée que possible ;
- d'accepter le plan de financement suivant :

Dépenses		Recettes	
Entretien des chemins inscrits au PDIPR 2018	11 345.40 €	Subvention Conseil Départemental	4 100.48 €
		Fonds propres	7 244.92 €
<b>Total</b>	<b>11 345.40 €</b>	<b>Total</b>	<b>11 345.40 €</b>

*A l'unanimité (Pour : 17 Contre : 0 Abstentions : 0)*

**réf : 2018-04-29 - Location salle paroissiale et indemnité de gardiennage**

Madame le Maire propose de fixer la location de la salle paroissiale au même montant que l'indemnité allouée aux préposés chargés du gardiennage des églises communales, soit à 479.86€ pour 2018, plafond autorisé par la circulaire ministérielle du 5 avril 2017.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- de fixer la location de la salle paroissiale et l'indemnité de gardiennage à 479.86€ pour 2018.

*A l'unanimité (Pour : 17 Contre : 0 Abstentions : 0)*

**réf : 2018-04-30 - Salle culturelle : modification du règlement intérieur**

En raison de quelques annulations de location de la salle culturelle, Madame le Maire propose de modifier le règlement intérieur de la salle culturelle de la façon suivante :

***Un chèque de caution de 600 € et un chèque correspondant à 20% de la location sont exigés. (...) Le chèque correspondant à 20% de la location sera encaissé en cas d'annulation non justifiée par un cas de force majeure.***

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- de modifier le règlement intérieur de la salle culturelle comme indiqué ci-dessus.

*A l'unanimité (Pour : 17 Contre : 0 Abstentions : 0)*